



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION SPÉCIALE

le mardi 19 juin 2018, 19 h 00
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences:	Jean-Pierre Cadieux, Président par intérim René Beaulne, Conseiller Benoit Lamarche, Conseiller Chantal Galipeau, Conseillère Jeanne Doucet, Conseillère Jean-Claude Delorme, Conseiller
Absence:	Fernand Dicaire, Président
Personnel présent:	Ken St-Denis, Directeur des loisirs Guylaine Poirier, Administratrice de zonage André Brisson, Inspecteur en chef des bâtiments Roch Hébert, Surintendant des travaux publics Valérie Parisien, Trésorière Monique Bastien, Greffière par intérim
Personnel absent:	Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques Dominic Côté, Directeur des incendies

1. Ouverture de la réunion

Résolution 2018-338

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion spéciale du Conseil soit déclarée ouverte.

Adoptée

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2018-339

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté après avoir ajouté le point 9, Permission, Dépanneur Lamarche.

Adoptée

3. **Divulgations d'intérêts pécuniaires**

Aucune.

4. **Rapport URB-22-2018 - OPA5 et ZON-04-2018**

Résolution 2018-340

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande de modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet, dossier ZON-4-2018, soumise par Monsieur Richard Robillard, représentant pour la compagnie PiiComm Inc., qui a pour but de changer la catégorie de zonage des propriétés suivantes:

1. 635 rue Water à Plantagenet, décrite comme étant les Lots 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 ainsi qu'une partie du Bloc D du Plan Enregistré No. 24 de l'ancien Village de Plantagenet (ancienne école publique de Plantagenet);
2. Lot vacant situé au sud de la rue South (emprise fermée), décrit comme étant une partie du Lot 11, Concession 4 (Old Survey) de l'ancien Canton de Plantagenet Nord; de la zone «Institutionnelle (I)» à la zone «Commerce Général (C2)» afin de permettre des usages commerciaux tels qu'un bureau d'affaires ou de professionnel, un atelier sur mesure ou de service, un stationnement privé, etc. sur les propriétés;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande de modification au Plan officiel des aires urbaines du Canton d'Alfred et Plantagenet, dossier OPA-5, soumise par Monsieur Richard Robillard, représentant pour la compagnie PiiComm Inc., affectant les mêmes propriétés, du «Secteur des Politiques Institutionnelles» au «Secteur des Politiques sur le Noyau Communautaire» dans le but de permettre des usages commerciaux sur les propriétés.

Adoptée

5. **Rapport URB-23-2018 - ZON-05-2018**

Résolution 2018-341

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande de modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet, dossier ZON-5-2018, soumise par Monsieur André P. Barrette, arpenteur et agent pour Monsieur Joseph René Pierre-Yves Delorme et Madame Maryse Lalonde, propriétaires, affectant la propriété située au 1315 Concession 5 – Alfred à Alfred, décrite comme étant une partie du Lot 13, Concession 4 de l'ancien Canton d'Alfred, qui a pour but de changer la catégorie de zonage d'une partie de la propriété de la zone «Agricole (A)» à la zone «Agricole – Exception 1 (A-1)» afin d'interdire la construction de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles sur la propriété.

Adoptée

6. **Règlement 2018-55 pour adopter une modification au plan officiel (Dossier OPA-5)**

Résolution 2018-342

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-55 pour adopter la modification No. 5 au Plan Officiel des aires urbaines du Canton d'Alfred et Plantagenet (PiiComm Inc.) soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

7. **Règlement numéro 2019-56 pour adopter une modification au Règlement de zonage no. 2009-50 (Dossier ZON-04-2018 - PII Comm)**

Résolution 2018-343

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-56 pour modifier le Règlement de Zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet (ZON-4-2018 - PiiComm Inc.) soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

8. **Règlement numéro 2018-57 pour adopter une modification au Règlement de zonage no. 2009-50 (Dossier ZON-05-2018 - PY Delorme et Maryse Delorme)**

Résolution 2018-344

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-57 pour modifier le Règlement de Zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet (Dossier ZON-05-2018 - PY Delorme et Maryse Delorme) soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

9. **Permission - Dépanneur Lamarche**

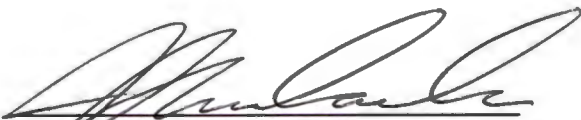
Résolution 2018-345

Proposée par: Benoit Lamarche

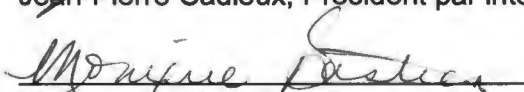
Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil accorde la permission aux propriétaires du Dépanneur Lamarche, M. Sylvain Lamarche et Mme Sylvie Lamarche, d'utiliser le Parc Évanturel lors de la célébration du 35e anniversaire d'opération de leur commerce, le samedi 23 juin 2018, de 11h à 16h, sujet à une rencontre avec le Surintendant des Travaux publics pour confirmer les arrangements.

Adoptée

10. Clôture**Résolution 2018-346****Proposée par:** Jeanne Doucet**Appuyée par:** Chantal Galipeau**QU'IL SOIT RÉSOLU** que cette réunion soit levée à 19h10.**Adoptée**

Jean-Pierre Cadieux, Président par intérim



Monique Bastien, Greffière par intérim